

Vous êtes expert-comptable ?

Pourquoi nous choisir ?

- ❑ **La proximité** : OCTAO est le seul organisme collecteur Régional de Taxe d'Apprentissage en Occitanie, habilité par le Préfet de région le 31 août 2017, en capacité de traiter tous vos dossiers, quel que soit le secteur d'activité de vos clients implantés en région.
- ❑ **La confiance** : l'OCTAO regroupe les trois réseaux consulaires, partenaires de l'entreprise (Commerce et Industrie, Agriculture, Métiers et Artisanat).
- ❑ **Le sérieux** : une convention de partenariat et de confidentialité mise en place pour les déclarations **Taxe d'apprentissage** et **Formation Professionnelle Continue** de vos clients

Notre offre de service

- ❑ **Un seul accès pour tous vos dossiers, quel que soit le secteur d'activité de vos clients :**
 - ⇒ Retrouvez les déclarations et documents N-1 de vos clients en ligne
 - ⇒ Les contrats d'apprentissage pré-intégrés dans l'outil (services d'enregistrement des Chambres Consulaires d'Occitanie), dispensant votre client de l'envoi de la copie des contrats
 - ⇒ Le calcul de la FPC de vos clients même s'ils ne sont pas redevables de la taxe d'apprentissage
- ❑ **Un outil fiable et sécurisé :**
 - ⇒ Gestion des dossiers possible par collaborateur
 - ⇒ Intégration des listes préfectorales de toutes les régions
 - ⇒ Respect des obligations conventionnelles en termes d'affectation TA (IDCC 1557 – 1686) et prise en compte des contributions supplémentaires FPC pour certains secteurs (coiffure...)
 - ⇒ Etat d'avancement des dossiers et suivi des paiements en temps réel
 - ⇒ Envoi de documents par mail depuis l'interface et dépôt de justificatifs en ligne
- ❑ **Prestation de saisie personnalisée sans frais avec intégration des fichiers DSN ou DADS**

Une question ? Contactez-nous !

OCTAO

TSA 80086 - 31701 Blagnac Cedex

0 800 300 850 Service & appel gratuits

contact@octaoccitanie.fr

www.octaoccitanie.fr

OCTAO
Collecteur de valeurs

